

COPIE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

4 p. 2010/10/10

PRÉFECTURE DE LA RÉGION AQUITAINE

DIRECTION  
REGIONALE des  
AFFAIRES CULTURELLES

Conservation Régionale  
des Monuments Historiques

***Portant inscription du domaine de château Raba à  
TALENCE (Gironde) au titre des monuments historiques***

LE PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE,  
PRÉFET DE LA GIRONDE  
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

- VU le code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 ;
- VU le décret N° 2004.374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU le décret N° 84.1006 du 15 novembre 1984 relatif au classement parmi les monuments historiques et à l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ;
- VU le décret N° 99-78 du 5 février 1999 modifié, relatif à la commission régionale du patrimoine et des sites et à l'instruction de certaines autorisations de travaux ;
- VU l'arrêté du 8 octobre 1958 portant inscription au titre des monuments historiques des façades et toitures du château, ainsi que du pavillon des Muses de château Raba à TALENCE (Gironde) ;
- VU l'arrêté du 5 octobre 1961 portant inscription au titre des monuments historiques du pavillon de Musique, de château Raba à TALENCE (Gironde) ;
- LA commission régionale du patrimoine et des sites (C.R.P.S.) de la région Aquitaine entendue en sa séance du 8 novembre 2006 ;
- VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

**CONSIDERANT** que l'ensemble du domaine de château Raba à TALENCE (Gironde) présente au point de vue de l'art et de l'histoire un intérêt suffisant pour en rendre désirable la conservation, en raison de la qualité de sa construction et de son architecture ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE PREMIER** - Est inscrit en totalité, au titre des monuments historiques, le domaine connu sous le nom de Château Raba situé rue Rémi Belleau à TALENCE (Gironde).

.../...

L'ensemble figure au cadastre section BL

Les parcelles n° 106, 124, 126, 127, 160 d'une contenance respective de 0ha 14a 88ca, 1ha 84a 14ca, 0ha 01a 79ca, 0ha 83a 71ca, 02ha 01a 11ca appartiennent à Monsieur d'AUTHEVILLE, Jean François Christian Robert, né le 25 mai 1925 à PARIS (Paris) retraité, marié à Madame de LUZE Brigitte Nelly Charlotte Andrée, née le 5 janvier 1930 à BORDEAUX (Gironde), demeurant ensemble sur le site à TALENCE (Gironde).

Il en est propriétaire par acte passé le 31 octobre 1979 devant maître DAUCHEZ, notaire à PARIS (Paris) et publié au bureau des hypothèques de BORDEAUX le 2 janvier 1980, volume 7720 n° 6, rectificatif de la formalité publiée le 17 octobre 1969 volume 3766 n°7 contenant donation par ELLISSEN Geneviève Christiane Louise Marguerite veuve d'AUTHEVILLE.

Les parcelles n° 159, 161 d'une contenance respective de 1ha 00a 00ca, 00ha 34a 02ca, appartiennent à la SNC DU CHATEAU RABA, N° d'identité 492454616, gérant responsable Monsieur SAN JOSE Christian, par acte passé devant maître YAIGRE notaire à BORDEAUX (Gironde) le 28 novembre 2006, publication au bureau des hypothèques de BORDEAUX en cours.

**ARTICLE 2** - Le présent arrêté se substitue aux arrêtés susvisés du 8 octobre 1958 et du 5 octobre 1961 ;

**ARTICLE 3** - Le présent arrêté dont une ampliation certifiée conforme sera adressée sans délai à Madame la Ministre de la Culture et de la Communication, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture du département.

**ARTICLE 4** - Il sera notifié au Préfet du département concerné, au maire de la commune et aux propriétaires intéressés qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Bordeaux, le 25 JUL. 2007

LE PREFET,  
Pour le Préfet,  
*L'Adjoint au Secrétaire général  
pour les affaires régionales.*

  
Bernard OHL